

2022 /2023

**PROJET PEDAGOGIQUE DES ACCUEILS
PERISCOLAIRES DE ST JEAN DE VERGES ET
CRAMPAGNA**



LOPEZ SOFIA

Directrice ALAE de St Jean de Verges
Coordinatrice
Des accueils périscolaires du R.P.I.
St Jean de Verges- Crampagna-
Loubieres

ARNOLD Teddy

Directeur ALAE de Crampagna

SOMMAIRE

I) INTRODUCTION

II) LE CONTEXTE

II.1.

L'environnement.

II.2. Les locaux.

II.3. Le public accueilli.

II.4. Les horaires d'ouverture.

II.5. Le handicap et régime alimentaire spécifique.

II.6. Fiches sanitaires et soins

II.7. L'équipe pédagogique.

III) NOS PARTENAIRES

IV) LES OBJECTIFS

III.1. Les grands axes du projet éducatif.

III.2. La démarche pédagogique de l'accueil.

III.3. Objectifs généraux, Objectifs opérationnels et moyens.

III.4. Nos méthodes pédagogiques.

V) LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

VI) LE ROLE DE LA DIRECTION

VII) LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

V.1. L'accueil du matin

V.2. La pause méridienne

V.3. L'accueil du soir

VIII) LES CRITERES D'EVALUATION

I) INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu en référence avec le Projet Educatif (PE) et le Projet Educatif de Territoire (PEDT). Il est élaboré dans un premier temps par la directrice de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le fonctionnement de l'accueil. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

L'ALAE de Crampagna et St Jean de Verges, offre aux enfants un accueil éducatif et respectueux de leurs rythmes, et ce pendant tous les temps périscolaires.

Pour ce faire, une équipe d'animation composée de personnes qualifiées encadre les activités. Il revient à l'équipe d'animation et à l'ensemble du personnel qui y travaille, d'aménager, de créer, d'animer ce lieu, propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse y construire sa personnalité, vivre ses propres expériences, en sécurité, à son rythme et selon ses envies.

En ce sens, il est avant tout un lieu de vie, où se réalisent différentes activités adaptées à leur âge : mise en place d'ateliers créatifs, d'animations culturelles ou encore d'activités sportives. A chaque journée son programme, il y en a pour tous les goûts ! S'amuser reste le mot phare de nos accueils périscolaires.

N'oublions pas qu'un enfant est un être à part entière avec des envies, des besoins et des attentes.

Accompagnons-le au mieux pour l'aider à grandir et s'épanouir.

L'accueil périscolaire obéit à une réglementation qui conditionne l'agrément de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) au vue d'une déclaration annuelle d'ouverture.

II) LE CONTEXTE

ALAE CRAMPAGNA

II.1.) ENVIRONNEMENT

L'accueil périscolaire de Crampagna est implanté à l'école de Crampagna ; Il est situé face à la crèche et plus précisément, au 3 route des fours, 09120 Crampagna.

II.2.) LES LOCAUX

L'école est sur 2 étages (au RDC l'école et au 1^{er} étage les locaux de la mairie) Elle est toute en longueur, à l'extérieur on a 2 cours (une pour les MS / GS et une autre pour les PS/MS) et 2 préaux. On retrouve également la salle de restauration et l'algeco (salle ALAE 2)

A l'intérieur l'école compte 4 classes : 2 classes de petits et moyens (PS /MS), 1 classe de moyens et de grands (MS/ GS) , 1 classe de grands (GS), 1 salle ALAE, 1 bureau de direction et 2 dortoirs (1 PS, et 1 MS).

La directrice ayant la gestion de cette école est Mme THOMAS Joanne qui est aussi en charge d'une classe de petites et moyennes sections.

II.3.) LE PUBLIC ACCUEILLI

Environ 90 élèves sont inscrits cette année, âgés de 3 à 6 ans, habitant les communes St Jean de Verges, Crampagna et Loubières

L'accueil périscolaire de Crampagna accueille les enfants de l'école qui fréquentent L'ALAE du matin / la pause méridienne / accueil du soir.

Cela concerne en moyenne entre vingt-cinq et trente-cinq enfants le matin.

Pendant la pause méridienne, entre soixante et quatre-vingt enfants répartis sur 2 services de restauration :

- 11h50 : les petits et moyens / - 12h45 : les grands

Sur le temps du soir nous récupérons les enfants dans leur classe à 16h30 puis nous nous rendons au goûter.

Cela concerne, en moyenne, entre quarante et cinquante enfants répartis sur 2 groupes.

- Les petits et moyens à la cantine
- Les grands dans la salle ALAE

II.4.) LES HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil périscolaire du matin → 7h30 à 8h25

Accueil périscolaire, pause méridienne → 11h40 à 13h45

↳ 11h40 / 12h15 (départ échelonné externes)

↳ 13h20 / 13h30 (retour des fratreries à cheval sur les deux groupes)

Accueil périscolaire du soir → 16h30 à 18h30 (départ échelonné des enfants)

Accueil mercredi (site SJV) → 7h30 à 12h30 (voir annexe)

TEL : 07.49.98.42.56

Mail : periscolaire.crampagna@gmail.com

ALAE ST JEAN DE VERGES

II.1.) ENVIRONNEMENT

L'accueil périscolaire de St Jean de Verges est implanté au sein de l'école élémentaire de St Jean de Verges « Les Coquelicots »; Il est situé au 16 AV des Ecoliers, 09000 Saint Jean de Verges.

II.2.) LES LOCAUX

L'école est toute en longueur en forme de L, à l'extérieur on a une grande cour avec un coin calme aménagé et 2 préaux couverts. On retrouve également la salle ALAE coté petit préau, la salle de restauration, l'algeco (salle ALAE 2) et des espaces extérieurs à proximité (terrain sportif et aire des jeux).

L'école compte 7 classes : 1 classe de (CP), 1 classe de (CP / CE1) , 2 classe de (CE1/CE2) , 1 classe de (CE2/CM1) et 2 classes de (CM1 / CM2). 1 bureau de direction, une salle de maitres et une salle de repos.

La directrice ayant la gestion de cette école est Mme FOUILHE Delphine qui est aussi en charge d'une classe de CE1/CE2.

Lieux dédiés à L'ALAE

Pour mieux garantir les besoins spécifiques des enfants et leur sécurité, plusieurs espaces sont aménagés :

❖ **Algeco (salle ALAE 2)**

- Un coin « ludothèque »
- Un coin « bibliothèque »
- Un coin « dessin »
- Un coin « jeux libres » (construction, playmobils, légos, dinette).

La salle est aménagée de sorte que les enfants puissent être autonomes pour accéder aux jeux et à certains types de matériels, cela permet qu'ils puissent les ranger plus facilement.

❖ **Salle ALAE (coté petit préau):** la salle a été partagée en 2 espaces.

- Coin activités manuelles, dessin et jeux de société.
- Coin calme, lecture.

❖ **Hall entrée de l'école :** le hall a été partagé en 2 espaces.

- Coin activités manuelles, activités de construction, puzzles, dessin.
- Coin calme, lecture.

II.3.) LE PUBLIC ACCUEILLI

Environ 140 élèves sont inscrits cette année, âgés de 6 à 11 ans, habitant les communes St Jean de Verges, Crampagna et Loubières

L'accueil périscolaire de St Jean de Verges accueille les enfants de l'école qui fréquentent L'ALAE du matin / la pause méridienne / accueil du soir.

Cela concerne en moyenne entre quarante et cinquante-cinq enfants le matin.

Pendant la pause méridienne, entre cent et cent quatorze enfants répartis sur 2 services de restauration :

- 11h50 : les CP/CE1/CE2 / - 12h35 : les CE2/CM1/CM2

Sur le temps du soir nous récupérons les enfants dans leur classe à 16h20 puis nous nous rendons au goûter.

Cela concerne, en moyenne, entre quatre-vingt et quatre-vingt-dix enfants répartis sur 2 groupes.

- Les CP/CE1/CE2 dans la cantine
- Les CE2/CM1/CM2 dans l'Algeco et salle ALAE

II.4.) LES HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil périscolaire du matin → 7h30 à 8h25

Accueil périscolaire, pause méridienne → 11h40 à 13h30

↳ 11h40 / 12h10 (départ échelonnée externes)

Accueil périscolaire du soir → 16h20 à 18h30 (départ échelonné des enfants)

Accueil mercredi (site SJV) → 7h30 à 12h30 (voir annexe)

TEL : 07.49.71.77.42

Mail : periscolaire.stjean@gmail.com

II.5.) LE HANDICAP ET REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE

L'accueil d'enfants en situation de handicap peut se faire sur la structure avec une préparation en amont des équipes éducatives afin de faciliter l'intégration au sein du groupe.

Des enfants concernés par des **PAI** (projet d'accueil individualisé) sont présents sur les temps d'accueil.

Les **PAI** sont de 2 types :

↳ **Allergies alimentaires**, permet aux enfants avec des régimes alimentaires spécifiques de pouvoir manger à la cantine, avec la livraison du repas spécifique par le traiteur.

↳ **Médical**, avec des traitements à donner aux enfants, le plus souvent en cas de crise d'asthme.

Tous ces protocoles sont répertoriés dans un dossier spécifique, au bureau de la directrice de l'accueil, et les traitements conservés dans la pharmacie (hors porté des enfants)

Toute mention d'une allergie sur la fiche sanitaire de liaison, sans présence d'un PAI, ne pourra pas rester inscrite comme telle et fera l'objet d'une rencontre avec la directrice de l'accueil afin d'éclaircir la situation.

II.6.) FICHES SANITAIRES ET SOINS

FICHES SANITAIRES

La fiche sanitaire est indispensable.

C'est un outil de travail qui permet à l'équipe d'animation d'avoir des informations nécessaires sur l'enfant telles que les allergies, les régimes particuliers, les personnes à contacter en cas d'urgence ou encore qui est autorisé à le chercher.

Les directrices contrôlent en premier lieu les informations contenues dans ces documents. Ils transmettent par la suite les informations importantes aux équipes d'animation.

Ces fiches sont emmenées en sortie pour avoir toutes les informations nécessaires en cas de problèmes.

SOINS

- Le coin infirmerie se trouve dans l'algeco (salle ALAE). On y trouve un fauteuil (avec un oreiller et une couverture si besoin), l'armoire à pharmacie mise sous clé et hors de portée des enfants.
- La directrice de l'accueil est l'assistant sanitaire, mais les soins peuvent être prodigués par l'équipe d'animation tant qu'il s'agit de « petits soins » (désinfection d'une plaie).
- Un cahier de soins est mis à disposition de l'équipe d'animation dans lequel sont notés au moment même, tous les soins apportés. Il y est également noté la personne qui a prodigué ces soins, l'heure et la cause des soins.
- Des trousse de premiers secours sont systématiquement emportées pour tout déplacement en dehors de la structure à raison d'une trousse pour deux animateurs. Ces trousse sont à compléter aussi souvent que nécessaire auprès de l'assistant sanitaire.

PRISE DE MEDICAMENTS SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

Conformément à la réglementation des accueils collectifs de mineurs et de façon exceptionnelle.

Dans le cas où un enfant doit prendre un traitement durant le temps périscolaire et quand aucune alternative ne peut être trouvée, le personnel périscolaire pourra apporter son concours pour l'administration de médicaments, aux conditions suivantes :

- Les parents devront remplir et remettre au personnel périscolaire le formulaire d'autorisation.
- Ils devront joindre une copie de l'ordonnance médicale prescrivant le traitement (prescription lisible et détaillée).
- Les parents devront remettre les médicaments directement au personnel périscolaire dans une trousse ou contenant portant le nom de l'enfant. Si le médicament doit être entreposé dans un lieu réfrigéré, le parent est tenu de se présenter au personnel périscolaire dès l'arrivée de l'enfant dans l'école (aucun médicament ne doit être confié à l'enfant).

.....

PRISE DE MEDICAMENT SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

Responsable légal(e) de l'enfant :

Scolarisé à l'école :

Autorise le personnel périscolaire à administrer à mon enfant le(s) médicament(s) dûment prescrit par le médecin (copie ordonnance) durant le temps d'accueil périscolaire et dans les conditions prévues par la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Fait à, le

Signature du responsable légal(e)

II.7.) L'EQUIPE PEDAGOGIQUE **CRAMPAGNA**

L'équipe encadrante compte 9 agents, dont le directeur, référent du temps d'animation et du temps de restauration.

Au réfectoire : 2 référents de restauration (Karine SOURRY et Claudine DUBOIS)

Teddy ARNOLD (directeur de l'ALAE) assure la gestion de l'accueil périscolaire, de la pause méridienne et de l'accueil du soir. Il est présent sur le site de 11h15 à 14h et de 16h à 18h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Et le mercredi (1 semaine sur 2) de 7h30 à 12h30.

Katia DESSOL (Fonction ATSEM, et Animatrice) assure l'accueil du matin et l'animation de la pause méridienne.

Julie MARC (Animatrice) assure l'accueil du matin, l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Sandra CONTASSOT (Fonction ATSEM et Animatrice) assure l'animation de la pause méridienne.

Claudine DUBOIS (Animatrice) assure l'accueil du matin, la gestion de la cantine le midi ainsi que l'accueil du soir.

Karine SOURRY (Agent technique) assure l'accueil du matin, la gestion de la cantine le midi.

Cassandra CANNAMELA (Fonction ATSEM et Animatrice) assure l'accueil du matin ainsi que l'animation de la pause méridienne.

Catherine GADAL (ATSEM et Animatrice) assure l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Véronique VAN DEN DRIESSCHE (Animatrice) assure l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

La majorité de l'équipe encadrante est titulaire du PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1)

II.7.BIS) L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ST JEAN DE VERGES

L'équipe encadrante compte 10 agents, dont le directeur, référent du temps d'animation et du temps de restauration.

Au réfectoire : 2 référents de restauration (Marie BENEDET et Mélanie PROST)

Sofia LOPEZ (directrice /coordinatrice de l'ALAE) assure la gestion de l'accueil périscolaire, du matin, de la pause méridienne et de l'accueil du soir. Elle est présente sur le site de 7h30 à 8h30 et de 11h00 à 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi (1 semaine sur 2) de 7h30 à 12h30.

Coordonne les 2 sites (St Jean de Verges et Crampagna)

Laetitia THIBAUT (Animatrice) assure l'accueil du matin, l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Joaquim PEYRE (Animateur) assure l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Housna EL HACHMIUI(Animatrice) assure l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Jocia ROUSSEL (Animatrice) assure l'accueil du matin, l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Katia DESSOL (Animatrice) assure l'aide aux devoirs.

Montserrat PARCERO (Animatrice) assure l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Isabelle LOPEZ (Animatrice) assure l'animation de la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Marie BENEDET (Agent technique) assure la gestion de la cantine le midi.

Mélanie PROST (Agent technique) assure l'accueil du matin et la gestion de la cantine le midi.

La majorité l'équipe encadrante est titulaire du PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1)

II.7.) LES TARIFS

Le tarif du ticket cantine est défini à 3,90 € / repas pour les enfants de l'école élémentaire

3,80 € / repas pour les enfants de l'école maternelle. Le forfait pour l'ALAE est à partir de 22,25 € par cycle (période de vacances à vacances) il est calculé en fonction du quotient familial et le nombre d'enfants scolarisés sur le regroupement.

III) NOS PARTENAIRES

LES ACTEURS DE L'ECOLE

L'équipe enseignante:

Nous mettons en place une relation basée sur les échanges, la confiance et la collaboration avec l'équipe enseignante. Pour cela, nous multiplions les temps d'échanges et de réunions :

- Rencontres quotidiennes des animateurs référents de classe avec les enseignants : transmission des informations, discussion concernant les enfants, leurs besoins, les difficultés rencontrées.
- Réunion de l'équipe enseignante et de l'équipe d'animation par trimestre : présentation des équipes, du fonctionnement de l'ALAE et de l'école. Travail de cohérence éducative autour des règles de vie de l'école et de l'ALAE et des temps de transition.
- Réunions hebdomadaires dès directrices école /ALAE.
- La directrice de l'ALAE participe aux conseils d'école chaque trimestre, ainsi qu'aux réunions d'équipes éducatives.
- L'ALAE participe activement à l'organisation des manifestations impulsées par l'école.

L'équipe technique (restauration, ménage) et d'animation :

Il nous paraît indispensable de travailler tous ensemble (animateurs et personnel de restauration) dans un souci de cohérence éducative, cela afin de renforcer la qualité de ce temps d'accueil pour les enfants. Aussi, nous chercherons à :

- Communiquer le plus possible les uns avec les autres, échanger et s'écouter.
- Donner la possibilité à chacun de s'exprimer sur le fonctionnement, de donner son avis lors de temps prévus à cet effet (les réunions d'équipe)

- Privilégier avant tout l'intérêt des enfants

Les réunions

Une réunion hebdomadaire est organisée en alternance sur chaque site :

- Les réunions sont indispensables pour fédérer l'esprit d'équipe et participer à la qualité générale du service proposé.
- On y travaille les actions futures, on effectue les bilans des actions passées et on utilise ce temps pour communiquer l'essentiel des informations.
- La présence participative de chacun est déterminante.
- Le directeur favorise un climat convivial mais sérieux et productif.

Les parents:

Les parents sont les premiers éducateurs des enfants. Nous recherchons à créer avec eux la meilleure cohésion éducative au profit des enfants.

En dehors des échanges individuels quotidiens, nous organisons différents événements qui ont pour but d'associer les parents à notre démarche pédagogique, de partager des moments conviviaux vecteurs de liens sociaux.

LES PARTENAIRES EXTERIEURS

Les intervenants extérieurs :

Pour la Mise en place d'activités spécifiques, l'accueil périscolaire peut faire appel à des intervenants extérieurs.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

IV) LES OBJECTIFS

IV.1. LES GRANDS AXES DU PROJET EDUCATIF

1. S'OUVRIRE AUX AUTRES ET S'EPANOUIR PERSONNELLEMENT

Un service d'activités pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces pour vivre des activités adaptées à leur âge, pour participer à la préparation de celles-ci et se positionner comme **acteurs de leurs temps de loisirs**.

2. TROUVER UNE PLACE VALORISANTE ET RESPONSABILISANTE

Un service éducatif qui favorise le **développement de la socialisation** des jeunes à travers l'animation en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (familles, école, associations...) Ce service participe à l'acquisition d'une plus grande autonomie et **l'accès à la citoyenneté**.

Le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

- Permettre à l'enfant d'acquérir un regard de citoyen.
- Permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres.
- Permettre aux enfants de s'ouvrir à la culture.
- Favoriser la détente et le bien-être.

Les espaces éducatifs devront principalement :

- Favoriser une dimension éducative qui dépasse l'aspect occupationnel
- Assurer l'entraide entre les enfants.
- Prendre en considération les différentes tranches d'âges.

En respectant ses principes fondamentaux :

- Le principe de la **laïcité**.
- Le principe du **respect, d'épanouissement et de la promotion des droits de l'enfant**.

IV.2. LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL

Il nous paraît évident que l'enfant doit, avoir le choix entre plusieurs propositions d'activités, le choix d'y participer ou non, voire même le choix de ne rien faire.

De la même façon, on estime que l'enfant doit participer, autant que faire se peut, à la définition des règles de vie communes de l'accueil. Ce qui favorise une vie collective harmonieuse et porteuse des valeurs telle que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement...)

On pense également que notre accueil périscolaire doit favoriser une atmosphère chaleureuse, conviviale, voire même familiale. C'est dans cette optique que nous avons défini nos objectifs pédagogiques pour la période 2021 /2022.

IV.3. OBJECTIFS GENERAUX, OBJECTIFS OPERATIONNELS ET MOYENS

O.G.	O.OP	
L'accession à l'autonomie	Objectifs	Moyens
Offrir des situations qui permettent à l'enfant une liberté de choix dans sa manière de vivre ses journées.	<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités variées.• Permettre le choix à l'enfant	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'une programmation variée répondant aux besoins des Maternelles et Élémentaires• Mise en place des ateliers tournants.• Mise en place de coins permanents où l'enfant peut aller en totale autonomie (lecture, dessins et coloriages, jeux de construction).
Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne.	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner l'enfant dans les gestes courants de la vie quotidienne.• Amener l'enfant à faire seul.• Confier des responsabilités à l'enfant.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'outils facilitant la vie quotidienne des enfants.• Choix des activités, rangement à l'initiative de l'enfant.

La socialisation	Objectifs	Moyens
<p>Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité, ensemble.</p>	<p>Pouvoir s'entraider dans un projet commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux coopératifs. • Les groupes sont hétérogènes au niveau des âges. • Rencontres organisées autour des goûts, spectacle ou d'olympiade.
<p>Permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe</p>	<p>Etre capable de « dire » et de « faire »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de vie sont rédigées ensemble et affichées sous forme de photos. • Temps de parole chaque jour lors du rassemblement. • Activités d'expression, mettre en avant les spécificités et qualités de chaque enfant au sein de créations (théâtre, chant, danse, arts plastiques, mime...) • Favoriser la discussion pour éviter l'affrontement
<p>Favoriser le respect en général (de soi-même, des autres, des locaux et du matériel)</p>	<p>Etre capable d'écouter les autres, de respecter les règles de vie collectives, de ranger afin de laisser les lieux de vie propres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. • Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets... • Apprendre à négocier, à se faire respecter et à respecter les autres. • Accessibilité des moyens de rangements. • Accompagnement et disponibilité des animateurs

--	--	--

L'éveil corporel	Objectifs	Moyens
Développer les facultés psychomotrices de l'enfant	Pouvoir affiner ses gestes et mouvements afin de les coordonner.	<ul style="list-style-type: none"> • Activités sportives basées sur l'éveil psychomoteur. • Les expériences propices au développement sont favorisées (parcours psychomoteur) • Jeux en libre accès (ballons, cerceaux...)
Stimuler les cinq sens	L'enfant est capable de différencier, d'apprécier, de manipuler ses facultés sensorielles dans des circonstances données (activités, repas...)	<ul style="list-style-type: none"> • Kim goût, repas à thèmes, ateliers pâtisserie, module senteurs. • Ateliers autour du son et du visuel. • Activités manuelles variées visant à découvrir diverses matières et diverses techniques.
Autour de l'imaginaire	Objectifs	Moyens
Favoriser le développement de l'imaginaire.	L'enfant est capable d'évoluer dans un monde imaginaire et d'utiliser son imagination.	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque jour des histoires ou des contes sont racontés par les animateurs ou par les enfants. • Grand jeux basés sur l'imaginaire.
Découverte et respect de l'environnement	Objectifs	Moyens
Favoriser la découverte, le contact et le respect de l'environnement nature.	L'enfant est capable de connaître et apprécier la nature.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation permanente à l'environnement naturel (les arbres, les fleurs, les oiseaux, les insectes...) • Aménagement d'un petit potager, et plantation des fleurs

		<p>dans la cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en avant du respect de l'environnement dans les règles de vie.
--	--	---

IV.4. NOS METHODES PEDAGOGIQUES

1. *A L'ECOUTE DES ENFANTS*

L'équipe d'animation doit être à l'écoute des désirs des enfants, tout en proposant d'activités nouvelles pour qu'ils les apprécient.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre, puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

La séparation avec sa famille pour la journée peut-être chez le jeune enfant source d'angoisses et avoir des conséquences sur son développement si elle est mal vécue. Celle-ci va représenter pour l'enfant une occasion de grandir, de conquérir une plus grande autonomie. Le rôle de l'équipe encadrante va être d'accompagner l'enfant dans cette conquête, en créant un cadre où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul.

Nous aurons toujours à l'esprit qu'un enfant qui a, selon nous, un comportement désagréable, qui désobéit, est un enfant qui a forcément besoin d'une sanction...**et pourtant il est peut-être potentiellement en train de tenter de dire, de demander quelque chose qui l'empêche d'être bien (incompréhension, anxiété, sentiment d'injustice, demande affective...)**

Même s'il peut s'agir d'une simple excitation, un enfant qui « fait l'intéressant » est souvent en train d'attirer notre attention pour dire : « j'ai un problème que mon langage d'enfant ne peut pas exprimer facilement » Donc restons très vigilants et à l'écoute !

La bienveillance :

Cette notion de « vouloir le bien » à autrui est chargée d'affectif et incline à :

- la compréhension,
- l'indulgence
- la compassion (sentiment de pitié qui nous rend sensibles aux maux d'autrui)
- voire à la complaisance (disposition à se conformer au goût, au désir d'autrui pour lui plaire)
- et à la bonté (disposition de quelqu'un à être compatissant et charitable)

Cette notion de bienveillance prend toute sa place dans notre accueil.

A notre échelle, nous devons faire attention à nos attitudes, nos comportements et nos paroles face aux enfants car ils sont « des éponges » et fonctionnent souvent par imitation. Les adultes ont donc une responsabilité importante et sont responsables de la qualité de leurs actes. Un enfant évoluant dans un esprit de bienveillance développera son estime de soi, sa sécurité intérieure et deviendra un adulte responsable et autonome.

Ces notions ne doivent pas être que des mots sur un papier mais être de réels actes sur le terrain. Pour cela, l'équipe devra:

- Avoir une intention positive envers les enfants et des actes concrets pour la réaliser.
- Savoir identifier les besoins des enfants et leur apporter des réponses adaptées.
- Savoir écouter et avoir de l'empathie.
- Savoir communiquer et échanger avec les enfants en prenant en compte leur aptitude et leur âge sans oublier que la posture idéale est celle où l'on est à la hauteur de l'enfant.
- Accompagner les enfants dans le choix à travers la mise en place d'activités adaptées.
- Favoriser les liens sociaux et familiaux.
- Favoriser l'autonomie en « faisant avec les enfants » et non « faire pour les enfants »
- Mettre en place un environnement adapté pour le bien-être de tous.
- Se rendre compte que reprendre les enfants est autorisé sans pour autant être constamment dans le reproche et les cris.

2. *BESOIN DE REPOS, RESPECT DES RYTHMES INDIVIDUELS*

La chronobiologie (étude des rythmes biologiques) nous a appris que chacun avait des rythmes de vies spécifiques : temps de sommeil, de repas, d'activités... en aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ses rythmes. C'est à l'accueil de s'adapter à chaque enfant et non l'inverse.

Le respect du rythme de vie nécessite également d'adapter les activités en fonction des besoins des enfants. A nous d'être à même de proposer un large panel, notre objectif étant de permettre aux enfants de retourner en classe les plus sereins possible.

Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cet âge-là. Ils permettent le bon développement de l'enfant.

3. *FAVORISER L'AUTONOMIE*

L'acquisition de l'autonomie est une notion que nous développerons tout au long de l'année.

- Autonomie pendant le repas : apprendre à se servir ou à desservir seul est un grand pas vers l'autonomie. Pendant le repas elle implique un aménagement des lieux permettant la circulation des enfants sans bousculade. Les animateurs s'efforceront de faire de ce temps de repas un moment de convivialité, de détente et surtout de plaisir.

- Autonomie pendant le temps d'animation : Les locaux sont aménagés de manière à ce que les enfants puissent évoluer librement en toute sécurité. Le matériel (non dangereux) est mis à disposition des enfants qui peuvent se servir seuls sans recourir à l'animateur. Favoriser l'autonomie ne dégage en rien la responsabilité et le travail de l'animateur.

4. APPRENDRE AUX ENFANTS A VIVRE EN COLLECTIVITE

Tout en respectant l'individualité de chaque enfant, la vie de groupe est importante. Cette vie en collectivité n'étant pas sans heurts, le rôle médiateur de l'animateur est primordial. Il devra être à même de gérer les conflits notamment en s'appuyant sur les 3 points suivants :

- La notion du respect : il est important que les règles de vie soient clairement établies avec les enfants en début d'année. Les enfants et les animateurs s'engagent à les respecter mutuellement. Le respect du matériel est également important. Les animateurs sont les garants de ce respect et il leur faudra, tout au long de l'année rappeler ces règles aux enfants. Il faut donner tous les outils nécessaires à l'enfant pour le guider dans son développement personnel et collectif tout en lui fixant des limites. Il doit savoir ce qu'il peut faire et ne peut pas faire.

- La notion de tolérance : la vie collective implique et favorise le mélange d'enfants différents, culturellement et géographiquement. Les enfants vont être amenés à se rencontrer et à partager des temps d'activités. Ils se doivent d'apprendre à communiquer, à s'accepter avec leur différences. L'équipe d'animation se doit évidemment d'adopter un comportement irréprochable à ce sujet et son dialogue devra être approprié.

- Favoriser le dialogue : l'animateur référent doit favoriser le dialogue tant sur le temps de repas que pendant les activités. Les enfants doivent apprendre à s'écouter les uns les autres. Le repas doit pouvoir être un temps d'échange. Il revient donc à l'animateur de tempérer les plus expansifs pour permettre à tous de s'exprimer.

5. LES ACTIVITES ET LEUR THEMATHIQUE

Afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de chaque enfant en termes d'activités, nous travaillerons tout au long de l'année avec des thématiques différentes sur chaque cycle. Tout en respectant le rythme de l'enfant, le temps calme et le choix sur l'envie du jeu libre.

L'équipe d'animation choisi de proposer aux enfants des thématiques pour articuler, avec une certaine cohésion, les différentes activités proposées. A chaque fin de cycle (Veille des vacances) nous organisons un grand jeu pour clôturer la thématique de la période.

Les projets d'activités devront suivre le thème mis en place, cela n'exclut évidemment pas de réaliser, de manière ponctuelle, des activités culturelles, créatives, sportives, exceptionnelles qui ne sont pas en rapport avec le thème.

Un planning est mis en place et affiché dans l'algeco (salle ALAE Crampagna et salle ALAE St jean) ainsi qu'à l'entrée de l'école. Cela permet aux parents de suivre les différents ateliers qui sont proposés à leurs enfants.

Le planning est divisé en deux temps (le midi et le soir) ils sont composés d'activités manuelles, des jeux collectifs (coopératifs, de poursuite, d'opposition) jeux libres, temps calme (lecture histoire, yoga, relaxation)

6. *VALORISATION DU COMPORTEMENT*

Pour les enfants avec des besoins plus spécifiques, qui demandent plus d'attention au niveau du comportement nous avons mis en place des outils pédagogiques afin de valoriser et de récompenser l'enfant par ses efforts.

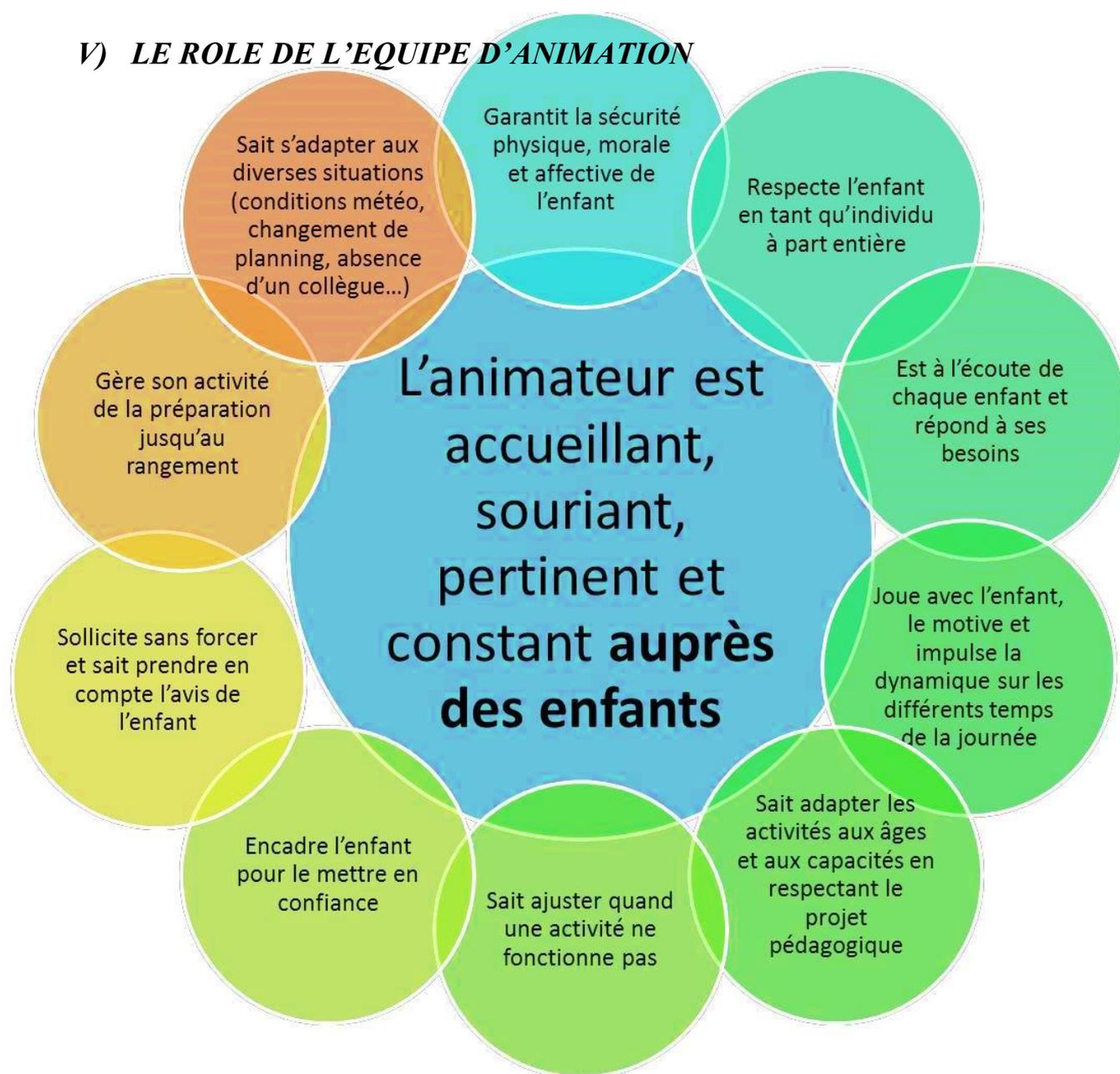
Nous demandons chaque jour à nos enfants, que ce soit de façon directe ou indirecte, d'accomplir plusieurs apprentissages. Quelques fois, ils sont facilement réalisables et parfois, ils demandent plus d'efforts.

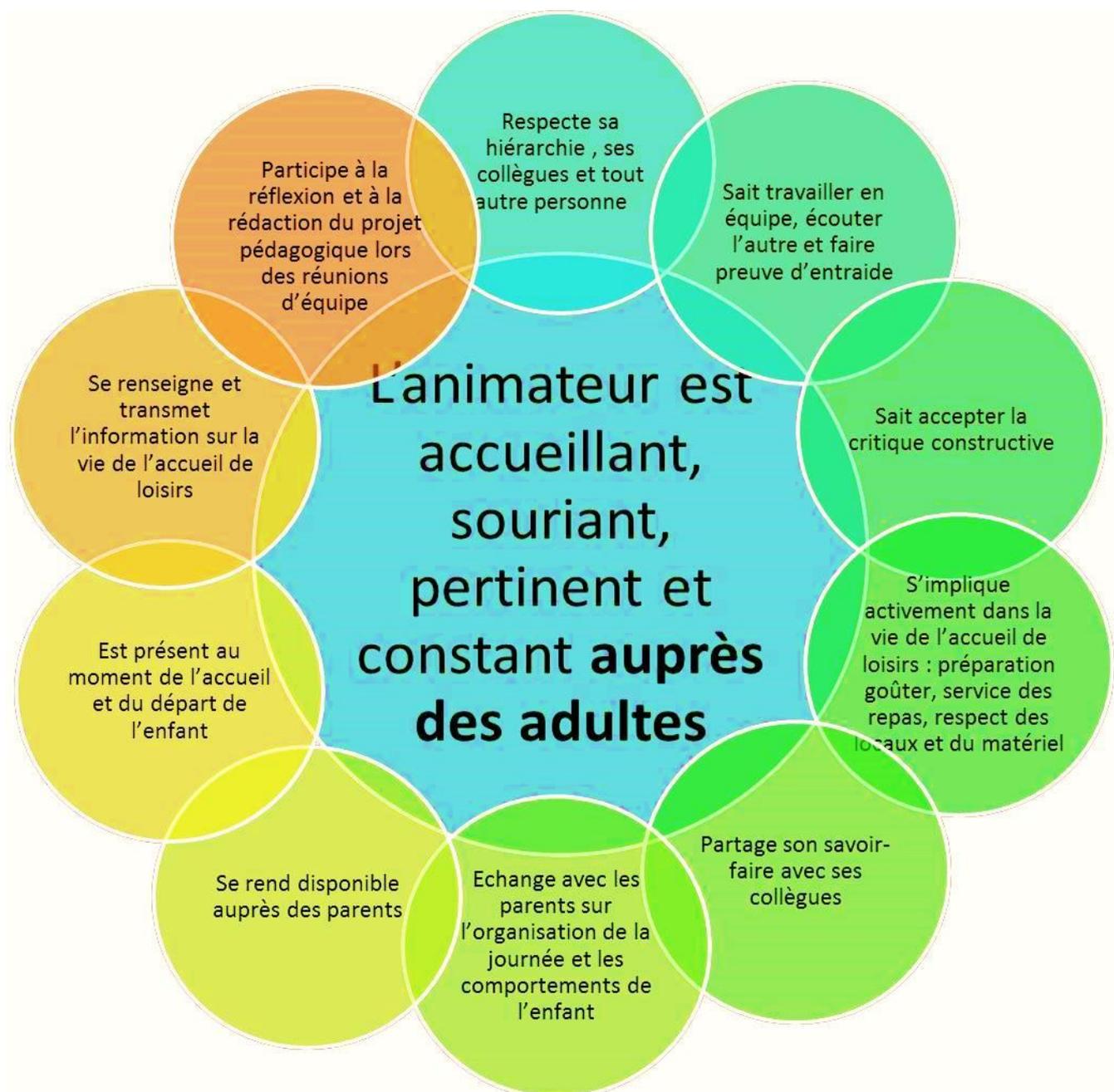
Dans un contexte de vie en groupe, les enfants sont souvent confrontés aux résultats obtenus plus rapidement de la part du copain d'à côté. Par conséquent, ils s'emprennent parfois d'un certain sentiment de découragement.

Certains enfants en sont beaucoup plus affectés que d'autres et auront besoin d'un coup de main plus important de notre part. Par contre, tout enfant a besoin d'être encouragé et valorisé, qu'il démontre ou non des signes quelconques de découragement ou de démotivation. Les journées se déroulant très rapidement, nous passons parfois rapidement sur la valorisation sans nécessairement le vouloir.

Soyons donc vigilants !

V) LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION





L'équipe veillera à respecter le Projet Pédagogique, elle respectera également la législation et s'informerera sur les différentes mesures à prendre quand on travaille avec les enfants. La direction demande à l'équipe la plus grande attention et disponibilité envers tous les enfants, ceux qui (se sont fait dessus, les vêtements à l'envers, les petits bobos...)

VI) LE ROLE DE LA DIRECTION

LA DIRECTRICE / COORDINATRICE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :



La Directrice /Coordinatrice est garante de la sécurité physique et morale des enfants ainsi que de son équipe. Elle se doit être conforme aux lois en vigueur ainsi qu'à la réglementation Jeunesse et Sport.

Elle veillera à prendre toutes les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire et de faire appliquer les projets éducatifs et pédagogiques.

C'est pourquoi elle veillera à informer l'équipe de tout changement.

Elle gère l'équipe d'animation et se donne les moyens d'être présente sur le terrain afin d'évaluer le travail accompli et de mieux cibler les besoins de l'équipe.

La Directrice sera disponible pour les enfants, l'équipe et les parents, elle gèrera les différents conflits que ce soit entre animateurs ou avec les enfants. Elle assurera son rôle de formateur de que cela est nécessaire.

VI.1. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Une rencontre préalable au stage est organisée avec la directrice. Un référent est déterminé dans l'équipe d'animation en fonction de la tranche d'âge sur lequel intervient le stagiaire.

Une évaluation intermédiaire sera faite à mi- stage et à la fin de celui-ci avec la directrice. Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en mesure de s'auto évaluer. La prise d'autonomie est progressive. Au cours de la première semaine de formation, l'animateur stagiaire découvre les groupes, en apprentissage avec l'aide des animateurs et de la directrice. Dès la deuxième, il peut proposer des activités, accompagné d'un animateur.

VI.2. VALIDATION DES STAGES PRATIQUES BAFA

La validation d'un stagiaire BAFA portera sur la préparation et le déroulement du stage. La décision sera prise par la direction et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité affective et physique des enfants.
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

La formation pourra aussi prendre différents aspects : documentation, pratique d'activités, aide à la prise de recul et à l'analyse des difficultés.

RAPPEL : Un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

VII) ACCUEIL TYPE

CRAMPAGNA

Accueil du matin : 7h30 / 8h25

Quatre agents assurent l'accueil du matin, 2 animatrices dans l'algéco pour les petits (salle ALAE 1) et 2 animatrices dans la salle ALAE 2 pour les grands. C'est un temps préparatoire à la journée scolaire de l'enfant.

La douceur et le calme sont primordial, c'est aussi un moment important d'échanges avec les parents, puis avec les enseignants pour le bon déroulement de la journée de l'enfant.

Accueil du midi : 11h40/13h55

Effectifs estimé : entre 50 / 80 enfants (mangent à la cantine en 2 Services). Les 2 classes de (PS/MS) Mangent au premier service, puis les 2 classes (MS/GS) au second.

Le Réfectoire

Nous avons instauré un système avec des photos des différentes tâches à effectuer lors du repas. **(Pas en période COVID 19).**

Nous avons :

- 2 responsables de table qui gèrent le bruit que font les copains quand un des 2 ou les 2 responsables lève la main, la table doit se taire. Une fois la main baissée, ils peuvent recommencer à discuter sans crier.
- 1 responsable de la carafe qui va en chercher une nouvelle sur la table prévue à cet effet, pose la vide et reprend une pleine.
- 1 responsable pour la barquette va chercher une barquette afin que les enfants vident les restes de leurs assiettes.
- 1 responsable du pot jaune va le chercher ; il le pose sur la table et les enfants y mettent leurs couverts.

Ces éléments sont des moyens qui permettent à l'enfant de se responsabiliser, à chaque début de repas.

Les menus hebdomadaires sont affichés dans la salle de l'accueil périscolaire, à l'entrée de l'école et à la cantine. Le menu est annoncé par un adulte chaque jour.

À 11h40

Les enfants du 1^{er} service sont pris en charge par les animatrices. Ils passent tous par les toilettes et le lavage des mains avant de se rendre à la cantine.

Dans un souci d'autonomie, nous accompagnons les enfants à se servir l'eau ainsi que les déferents plats (**pas en période COVID 19**). Nous incitons également les enfants à goûter à tous les plats afin de leur permettre de découvrir de nouvelles saveurs. (**Inciter sans forcer**)

Après le repas et un moment de transition, les enfants du 1er service partent faire la sieste pour la plupart. Ceux qui restent participent à des animations ou font des jeux libres.

Les enfants du second service participent à des animations, pratiquent des jeux libres ou ont accès à des espaces libres avant le temps du repas.

Une bénévole (Maryse) de l'association « Lire et Faire Lire » elle vient une fois par semaine, le midi, lire des histoires aux enfants des 2 groupes. (**Voir les modalités pendant la période COVID 19**).

Une fois le temps du repas terminé pour le premier groupe, les enfants du second service se rendent aux toilettes puis se lavent les mains avant de se rendre à la cantine.

A 13h55 les moyens du deuxième service partent faire la sieste.

Accueil du soir : 16h30/18h30

Nous récupérons les enfants dans leurs classes respectives, après un passage aux toilettes et lavages des mains nous commençons par un temps de goûter.

Les classes de PS/MS prennent leur goûter à la cantine et les classes de MS/GS le prennent dans la salle ALAE (algeco).

Ensuite, les enfants peuvent jouer dans la cour. Vers 17h / 17h10 nous rassemblons tous les enfants et nous annonçons les ateliers du soir et avec qui ils se dérouleront.

L'enfant a également le droit de ne pas s'engager dans une activité et de rester en jeux libres. Les départs sont échelonnés.

VII. bis) ACCUEIL TYPE

ST JEAN DE VERGES

Accueil du matin : 7h30 / 8h20

Les enfants arrivent de façon échelonnée et sont accueillis dans la salle ALAE (algeco pour les petits) et la salle ALAE 2 (pour les grands). Il s'agit d'un temps où les enfants sont accueillis en douceur pour leur permettre de se réveiller à leur rythme.

Du Matériel pédagogique est mis à la disposition des enfants, leur permettant de jouer seuls ou à plusieurs, de dessiner. L'Aménagement favorise le calme et le repos.

Le temps d'accueil permet également aux familles de laisser aux animateurs des consignes concernant leur enfant.

Pause méridienne : 11h40/13h30

Effectif : environ 110 enfants qui mangent en 2 services.

Les enfants de CP, CE1 et CE2 ainsi que les enfants concernés par les APC (Aides Personnalisées Complémentaires) mangent au premier service, puis les classes du CE2 , CM1 et CM2 au second.

A 11h40

Le service restauration a lieu de 11h45 à 13h30. Les enfants sont accueillis selon un ordre de passage fixé à l'année par tranche d'âge :

- 11h45-12h30 : CP/CE1/CE2
- 12h45-13h30 : CE2-CM1-CM2

2 agents techniques sont présents lors du service pour assurer le service des entrées, des plats et des desserts, faciliter le débarrassage des plats, réaliser la plonge et le Ménage en fin de service.

Les animateurs veillent à ce que chaque enfant puisse manger convenablement.

3 animateurs sont présents tout au long du service pour assurer l'accueil des enfants en cantine et garantir le bon déroulement du repas.

Lors du temps repas, nous cherchons à développer :

- L'hygiène : lavage des mains avant et après le repas.

- Sensibilisation au goût et à l'équilibre alimentaire : invitation à goûter, à associer les saveurs.
- La convivialité : Les animateurs prennent le temps de discuter avec les enfants pour créer du lien entre eux.

Le temps d'animation:

Chaque espace héberge un type d'activité bien distinct.

Les enfants peuvent se rendre librement et selon la capacité d'accueil dans les différents espaces qui leur sont proposés en fonction de leurs besoins et de leurs envies.

L'organisation et l'aménagement de ces espaces permettent aux enfants d'identifier ce que l'on peut y faire, d'utiliser le matériel mis à disposition avec un certain degré d'autonomie, de participer à une activité ou de découvrir une technique proposée par l'animateur.

Les activités ponctuelles ou les projets d'animation sont annoncés par les animateurs et affichées au planning.

Dans la cour et le préau, deux animateurs sont présents pour proposer des jeux et pour encadrer les jeux en autonomie, gérer l'utilisation du matériel mis à disposition, assurer la sécurité des enfants, prévenir les conflits et veiller à la propreté des toilettes.

Le temps calme:

Les activités se terminent à 13h10 de manière à ce que la courbe d'excitation des enfants puisse redescendre et favoriser le retour au calme pour la reprise des apprentissages en classe à 13h30.

A 13h20, chaque animateur référent de classe accompagne le groupe-classe dans sa classe et introduit le temps calme, au cours de ce temps l'animateur li une histoire, mais les enfants peuvent également dessiner, lire, etc.

A 13h30, l'enseignant vient prendre le relai de l'animateur

ACCUEIL du SOIR : 16h20/18h30

Effectif : environ 90 enfants fréquentent l'accueil du soir et le quittent de manière échelonnée.

Une fois l'appel réalisé par l'animateur référent de classe, il accompagne son groupe dans l'espace prévu (cantine ou algeco), pour prendre le goûter (vigilance quant à l'hygiène des mains) Le goûter est fourni par les parents.

C'est un moment propice à la discussion, aux échanges et à la détente.

Le temps du soir est idéal pour la menée de projets d'animation, à la découverte et à la détente. Les animateurs accueillent les enfants dans différents espaces.

Les animateurs sont particulièrement vigilants quant à la sécurité des enfants sur ce temps-là car c'est souvent en fin de journée que les accidents arrivent.

VIII) LES CRITERES D'EVALUATION

DIRECTEUR / ANIMATEURS

L'évaluation permet de voir le degré de réalisation du projet au regard des objectifs initiaux. Cette évaluation se fera par le biais des réunions bilan avec l'équipe d'animation.

- Retour sur l'ensemble des actions d'animation menées
- Point sur le fonctionnement
- Réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexion)

ENFANTS

- Les enfants, au cours de temps de parole, auront la possibilité de donner leur ressenti sur leur journée, les activités et les temps libres.

PARENTS

- Nous pourrions prendre les ressentis des parents sous une forme informelle, lors de discussions et de temps d'échange avec eux (temps d'accueil du matin et soir, pot fin de vacances).

Ce projet pédagogique a été rédigé par Sofia LOPEZ, Directrice / Coordinatrice de l'accueil périscolaire de St Jean de Verges en collaboration avec les équipes d'animation des 2 structures d'accueil de St Jean de Verges et Crampagna de la rentrée 2022 /2023.

Il est à destination de toute l'équipe mais aussi des futurs encadrants, des stagiaires, ainsi que les familles.

Il peut être enrichi à tout moment.